



# La Fête des Hortillonnages 2023







Un budget pour l'avenir

Le budget a été construit afin de renforcer l'ADN de Camon, ville verte où il fait bon vivre. Il est cette année encore marqué par un fort investissement sur l'environnement. L'augmentation de notre bien-être repose sur la qualité de nos biens communs, sur les services essentiels apportés à la population et sur notre cadre de vie. Tous les leviers budgétaires techniques sont mis en œuvre afin de consolider l'attrait général de Camon.

C'est dans cet objectif général qu'a été organisé le budget de la commune.

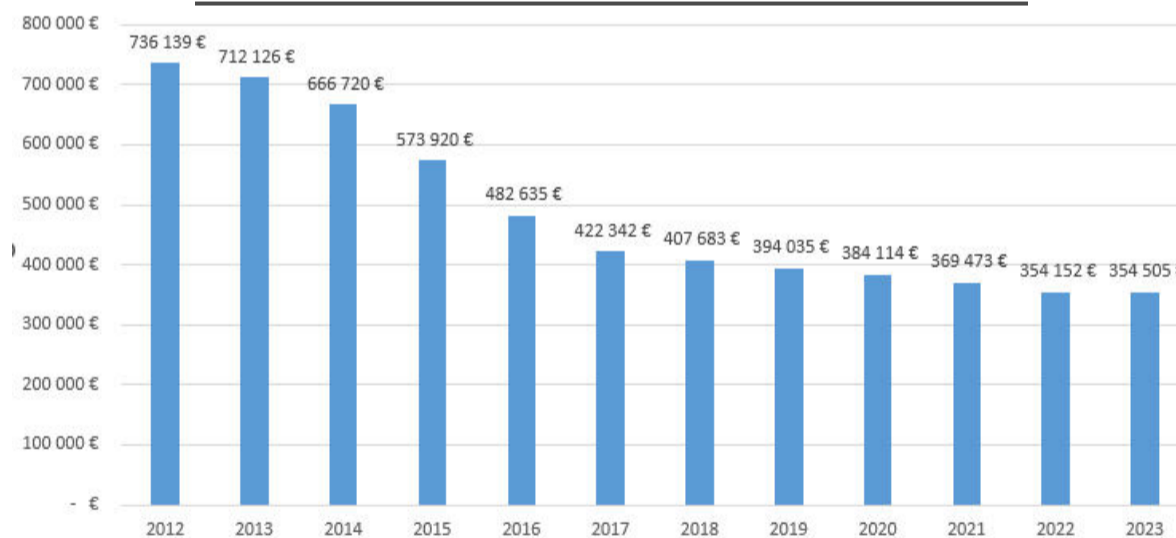
- C'est donc un budget :
- de raison (gestion saine et équilibrée)
  - d'opportunité (autofinancement par les subventions)
  - de transition durable (conforter la ville de demain en ville nature)

1/ Les recettes

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (restauration scolaire, centres de loisirs, location de salles...), aux impôts directs et indirects, aux dotations versées par l'Etat et aux participations de partenaires institutionnels comme la CAF. Notons que la dotation globale de fonctionnement, si elle est stable cette année est en diminution depuis de nombreuses années alors même que les services rendus au nom de l'Etat ne cessent eux d'augmenter.

Les recettes de l'investissement regroupent les taxes liées à l'urbanisme (taxe d'Aménagement), les subventions d'investissement en lien avec la réalisation de projets et à l'argent des emprunts.

Evolution de la dotation Globale de Fonctionnement



Le premier constat est que ces recettes augmentent moins vite que l'inflation ce qui nous oblige à une gestion rigoureuse et nous condamne à faire autant avec moins d'argent.

Pourtant, au vu de la conjoncture actuelle, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les recettes de services à la charge des familles (cantine, ALSH, crèche, ...).

A cela s'ajoute que le gouvernement a décidé d'augmenter cette année les impôts locaux en revalorisant les bases de 7,1 % (montant de l'inflation retenu par la loi de Finances). Mauvaise nouvelle pour le contribuable mais bol d'oxygène pour le budget communal. Amiens Métropole a dans le même temps augmenté la taxe d'ordures ménagères. C'est pour toutes ces raisons que la commune a fait le choix de jouer le rôle d'amortisseur pour les familles.



L'année dernière, nous avons contracté un prêt de 800 000 euros à un taux de 1,03 % afin d'anticiper les travaux à venir et de saisir l'opportunité d'argent pas cher. Cela nous a fait économiser puisque les taux sont maintenant entre 3,5 et 4 %. Avoir de l'argent disponible est une nécessité pour investir. Rappelons que même subventionnés à 80 % (maximum légal), les travaux doivent dans un premier temps être prépayés par la commune. Elle doit donc disposer d'un fonds de roulement conséquent.

A Camon, la dette par habitant est faible et se situe à 406 euros alors qu'elle est de 705 euros pour les communes de même taille (3 500 à 10 000 habitants en communauté d'agglomération). Camon reste donc loin du seuil critique ce qui laisse des marges d'investissement conséquentes pour le futur.

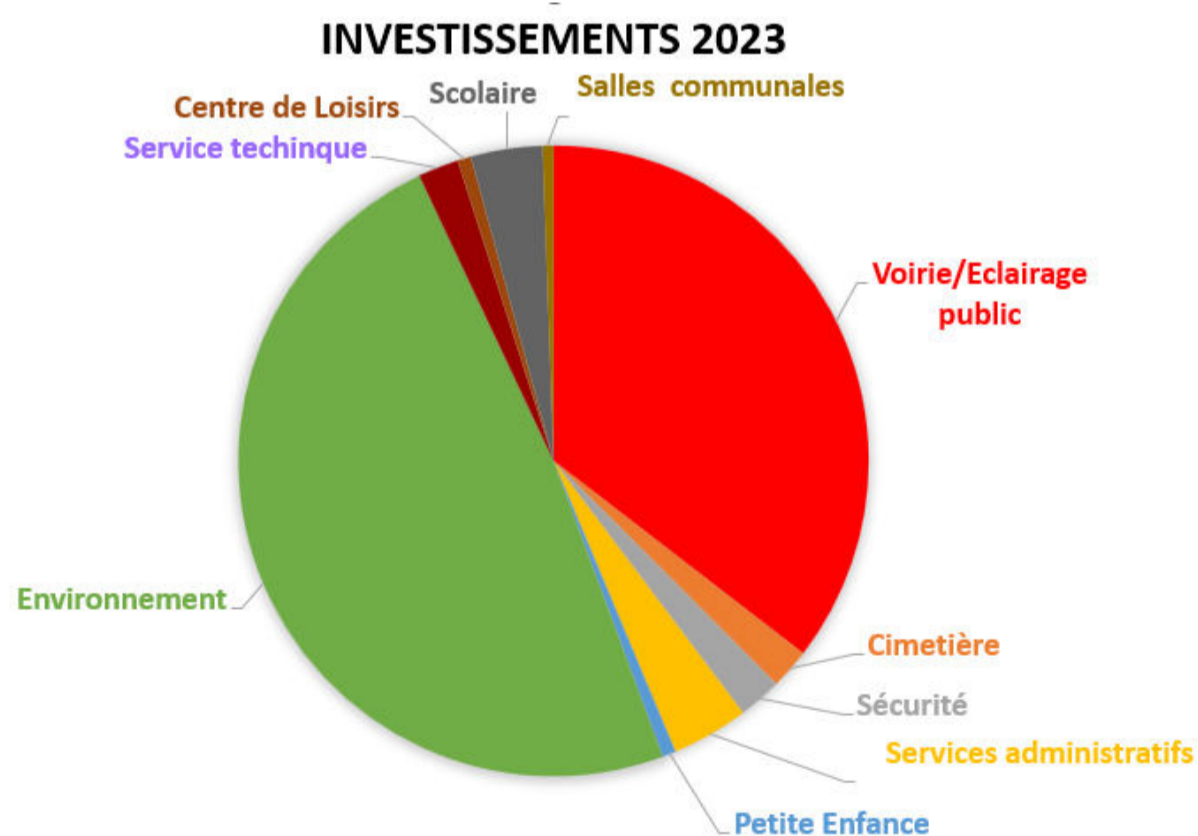
## 2/ Les dépenses

Les principales dépenses de fonctionnement sont les dépenses liées au personnel, incompressibles dont l'augmentation dépend du point d'indice des fonctionnaires. Rappelons toutefois que les employés communaux sont le support principal du service rendu à la population.

Parmi les autres charges, il faut citer les dépenses liées à l'énergie (+ 45 000 euros) et à l'alimentation (+42 000 euros) ainsi que les charges financières de remboursement des emprunts (qui restent stables). Le passage au LED pour l'éclairage public, dont Camon reste une pionnière dans la Somme, a été judicieux et nous a permis de contenir les dépenses d'électricité. Par contre le prix du gaz a flambé. Les dépenses d'investissement sont elles, liées au projet d'entretien et de transformation de Camon comme détaillé ci-dessous.

### Les principaux travaux pour 2023 sont :

- L'insonorisation de la crèche Les Caminoux,
- L'installation d'une nouvelle allée de cavurnes au cimetière,
- La réfection de la structure bois du port à fumier,
- Le changement d'organigramme de tous les bâtiments communaux,
- Le remplacement du véhicule de la police municipale,
- Le remplacement du mini-bus,
- Les études complémentaires pour la construction de la salle d'évolution sportive,
- La première tranche d'aménagement du parc nourricier des jardins du chemin des Quélettes,
- Les travaux du plan de gestion des marais,
- La création de la voie verte rue Roger Salengro.



La création d'une voie verte entre la rue Roger Salengro et la zone d'activités dont le coût prévisionnel, acquisitions comprises, est estimé à 190.000 € H.T sera financée par une subvention au titre de la Dotation des Equipements des Territoires Ruraux (DETR) de 46.410 €, une subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) de 40.000 € et un financement complémentaire du Conseil Départemental de la Somme sollicité à hauteur de 39.213 € soit un soutien potentiel par les partenaires institutionnels de 66 %.

Le plan de gestion des marais entrera dans sa deuxième année après une première action d'acquisitions et mise en place de matériels permettant de contrôler les niveaux d'eau des étangs. 2023 sera l'année des premiers déboisements consistant à renforcer la biodiversité des espaces humides. Ces actions seront menées avec le Conservatoire des espaces Naturels des Hauts -de-France qui prépareront les dossiers de financement et suivront les chantiers. L'un de ces chantiers de déboisement pourra être mis en place dans le cadre d'un chantier nature.

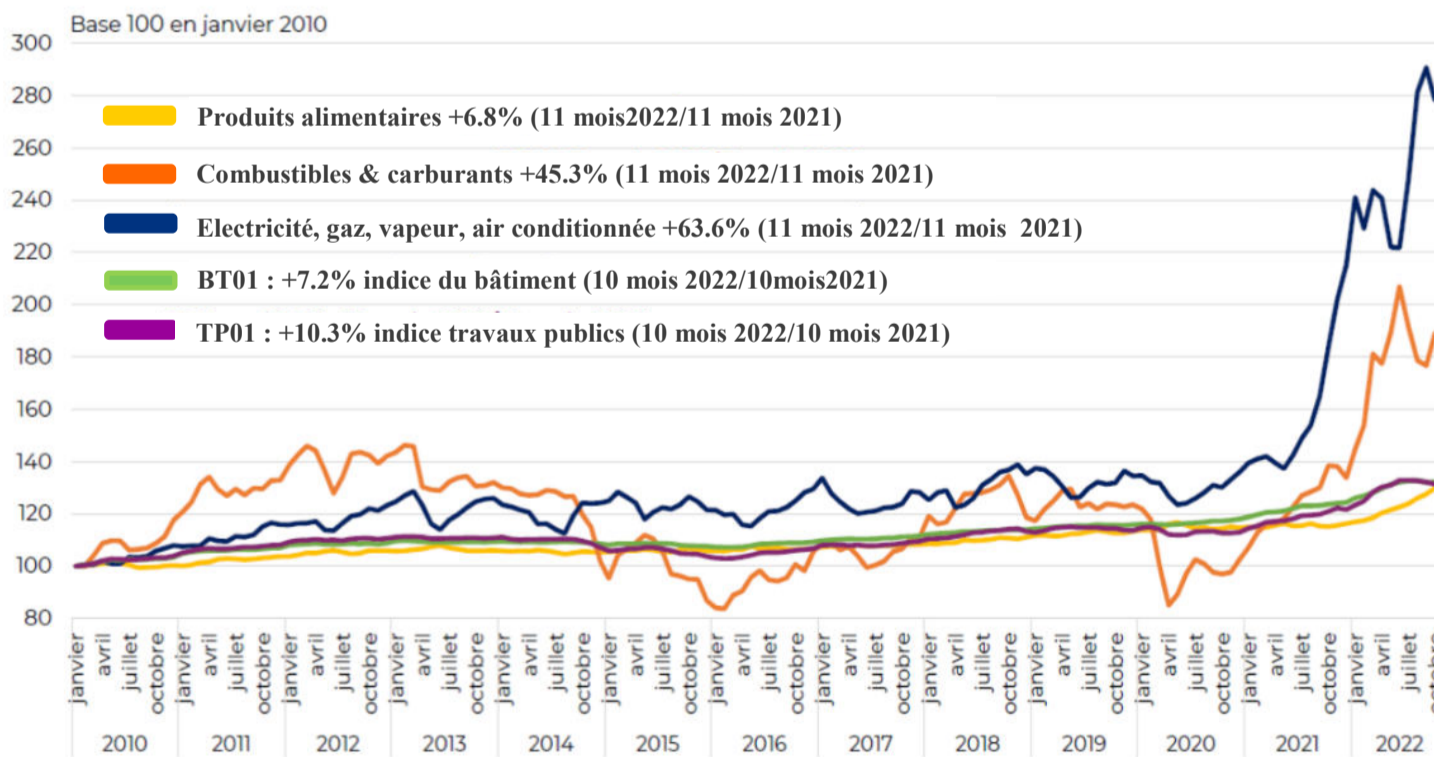
La crèche va connaître des mesures d'amélioration acoustique. La Caf de la Somme sera sollicitée pour accompagner ce projet d'investissement.

Le principal dossier d'investissement de l'année est le démarrage du réaménagement du secteur des jardins des Quélettes en parc nourricier de cœur de ville. Il a pour vocation de sanctuariser cet espace en plein cœur de ville et d'ouvrir à tous cette zone destinée seulement à quelques uns pour le moment.

Ce programme important sera découpé en trois tranches opérationnelles et financières. La première consiste en l'aménagement des espaces qui seront ouverts au public : Cheminements et mobilier urbain, local commun, mare pédagogique, verger collectif, aire de jeux intergénérationnelle, zone de compost commun, serre collective, terrasse végétalisée, paillage, espace de jardinage adapté,...

Sans surréagir à l'inflation actuelle, l'objectif pour 2023 est de contenir au maximum les dépenses les plus impactées afin de tenter de conserver des résultats aussi satisfaisant que ceux de 2021 et 2022. Il faut cependant reconnaître que le choc actuel est sans commune mesure avec ce que les collectivités ont rencontré depuis fort longtemps.

## Évolution de certains indices de prix impactant la dépense locale



Source : [Indices Insee](#), calculs La Banque Postale



**Le CCAS de Camon vous informe des nouvelles structures sur son territoire pour vous accompagner au plus près.**




**Somme Emploi Service...**  
*...est à vos côtés*


*Vous cherchez un agent d'entretien, un jardinier ou d'autres aides à domicile ?*

*Somme Emploi Service vous propose plusieurs solutions adaptées à vos besoins. Notre association met à disposition des salariés en insertion sur des missions courtes auprès des particuliers et des professionnels :*

- Ménage et repassage,
- Petits travaux de bricolage et de jardinage,
- Entretien et rafraichissement de votre habitat,
- Aide aux personnes âgées,
- Autres aides possibles : assistante administrative, informatique, ...

*Cessez de vous compliquer la vie, Somme Emploi Service est là pour vous aider !*

**Pour tous renseignements, contacter le CCAS de Camon**  
**Au 03.22.49.65.72**



*« Structure d'accompagnement pour les travailleurs indépendants, All Inclusive permet à chacun de faire de l'entrepreneuriat une solution professionnelle efficace et pérenne.*


*Nous proposons un accompagnement complet à la gestion d'entreprise (accompagnement socio-professionnel, entrepreneurial et commercial), dans l'objectif d'une montée en compétences professionnelles.*

**Pour tous renseignements, contacter le CCAS de Camon**  
**Au 03.22.49.65.72**

**Rendez-vous le Mardi 30 Mai**  
**14H00 à 15h45**  
**La CAF sera au CCAS de Camon**

- Présentation générale du caf.fr / Appli mobile,
- Devenir allocataire, la connexion à la personne, les niveaux de délégation pour la gestion du dossier,
- Caf.fr ou Appli mobile : se connecter à son compte,
- Les coordonnées de contact à mettre à jour (téléphone/mail),
- Les alertes sur son dossier pour éviter les ruptures des droits,
- Les simulateurs (AI/PPA, RSA, CMG) disponibles pour vérifier les droits et enchaîner directement sur la demande en ligne,
- Des exemples de procédure en ligne : changement de situation, déclaration trimestrielle pour la prime d'activité le RSA;
- joindre un document / répondre à une demande,
- Transmettre un document via mon compte CAF,
- Aide en ligne Caf.fr/ appli mobile;
- Un résumé des informations et astuces pour la bonne gestion de son compte Caf....

**Pour plus d'informations, contacter Delphine POTEZ**  
**Caf80-bp-partenariats@caf80.caf.fr**





Vivre

CAMON

La Parole  
Est À Vous

## Anciens Combattants

L'Association des Anciens Combattants de Camon a vu le jour en 1992 à l'initiative de Michel Ponthieu qui en a été le président. Aujourd'hui c'est Pascal Quenson qui en est le président. Elle est affiliée à la Fédération des ACPG-CATM qui œuvre pour sauvegarder les droits des anciens combattants, de leurs veuves et orphelins. Les membres de l'association sont des anciens combattants et prisonniers de la guerre 1939-1945, aujourd'hui disparus, des anciens combattants de la guerre d'Algérie (maintenus sous les drapeaux), appelés et rappelés du contingent, des veuves et des sympathisants.

Aux côtés de la Municipalité, l'association des Anciens Combattants de Camon participe à toutes les cérémonies commémoratives. Elle souhaite préserver le devoir de mémoire et espère le faire perdurer. Elle s'attache aussi à créer entre tous les membres des liens de solidarité, de camaraderie et de convivialité.

Le congrès des anciens combattants, s'est tenu à Camon le samedi 18 mars, en présence de Jean-Claude Renaux, maire de Camon, et de Jacques Leullier président cantonal, Après dépôt de gerbe au Monument aux Morts, un vin d'honneur a été offert par la commune. Un repas a clôturé cette journée.



## La Fanfare l'hortillonne

Nous ne sommes, ni une Batterie Fanfare, ni une Fanfare, mais un groupe musical atypique et dynamique (association loi 1901) composé de 23 musiciens (étudiants, actifs et retraités). Pour exemple, voici un aperçu minimaliste de notre répertoire qui va des morceaux militaires classiques, aux hymnes nationaux, en passant, par des mélodies populaires (Highland Cathedral et Amazing Grace ...), et, des musiques actuelles (Désenchantée de Mylène Farmer, YMCA des Village People, la Pitchoulie, The final Countdown, le Madison, La Goffa Lolita, Highway to Hell de AC/DC, thème de la Reine des Neiges, Téquila, Les Yeux d'Emilie, Magic In the Air des Magic System, Danza Kuduro ...). Ces musiques sont jouées lors de défilés officiels, festivals, fêtes locales, mariages, etc ...

**Nous serons présents** : lors de la fête des Hortillonnages de Camon, la Fête du quartier St Acheul, la Fête du Vélo sur Amiens, retraite aux flambeaux à Camon, cérémonies officielles à Camon et Fouillois, etc ...

prochaine saison de son nouveau Chef(fe) de musique, et, pour étoffer ses rangs et sa gamme d'instruments (vents et percussions), de musiciens passionnés ayant de la pratique.

Tu aimes la musique, la joie et la bonne humeur, tu souhaites découvrir un nouveau répertoire, viens «Fanfariser» avec nous. Ne manque pas cette chance unique d'aller à la rencontre de l'Hortillonne de Camon.

Si tu veux découvrir cette grande famille, n'hésite pas à venir à l'une de nos répétitions Lieu : Salle « Guy-Fleuret » - Rue des Déportés à Camon : chaque vendredi en début de soirée sauf pendant les vacances scolaires.



**Contacts** : **Facebook** :  
**Fanfare l'Hortillonne de Camon** - **Mél** :  
**fanfare80450@gmail.com**

**6** L'HORTILLONNE EST A LA RECHERCHE pour la

# Festival International de Jardins

**Le Festival international de jardins | Hortillonnages Amiens**, rendez-vous annuel incontournable, fête sa 14<sup>ème</sup> édition avec 14 nouvelles créations dont 5 jardins, 6 installations artistiques et 3 projets réalisés par les étudiants de l'UFR des Arts de l'Université Picardie Jules Verne. Il vous accueille du 27 mai au 15 octobre 2023 et a décidé **d'offrir cette année aux Camonois un tarif préférentiel de 18€ par barque** (entre 1 et 6 passagers) pour visiter le parcours « étang de Clermont » du 1er juin au 23 juin 2023. La redevance ASCO reste due en fonction du nombre de personnes dans la barque (1 € par adulte / 0,50 € par enfant de 3 à 10 ans). Les réservations se feront uniquement par téléphone ou sur place, une pièce d'identité et un justificatif de domicile pour les Camonois seront demandés. (Réservation au 06.78.53.55.92).

## EN BARQUE

A Camon, louez une barque au Port à fumier, 35 rue Roger Allou (au niveau du parking), pour naviguer vers les différentes parcelles investies autour de l'étang de Clermont pour un parcours d'îlots en îlots de 2h30.

Accès sur réservation :

[www.artetjardins-hdf.com](http://www.artetjardins-hdf.com) / [+33 \(0\)6 78 53 55 92](tel:+330678535592)

### PORT À FUMIER

(Accueil – 35 rue Roger Allou – 80450 Camon)

**De mai à juin et de septembre à octobre :**

le mercredi, jeudi et vendredi de 13h à 19h,  
le week-end de 10h à 19h,

**En juillet-août :**

du lundi au vendredi de 13h à 19h,  
le week-end de 10h à 19h  
Jours fériés de 10h à 19h.

### Tarifs location barques :

Le tarif de location d'une barque se décline en fonction du nombre de personnes de 1 à 6 max.

\* 20€ / 1-2 pers.

\* 27€ / 3-4 pers.



## A PIED

A Amiens, accédez par le chemin de halage à l'île aux Fagots et à la presqu'île Robinson ou par le chemin du Malaquis à l'étang de Rivery. Et n'oubliez-pas votre pique-nique, détente assurée !

Entrée libre et gratuite

### ÎLE AUX FAGOTS

(Accueil – 43 chemin de halage – 80000 Amiens)

**De mai à juin et de septembre à octobre :**

du mercredi au dimanche de 12h30 à 19h,

**En juillet-août :**

du lundi au dimanche de 12h30 à 19h (Jours fériés de 12h30 à 19h).




# Vivre CAMON

## Ce qu'il faut savoir

### Nouveau

<p>Valentin PINCHON</p>  <p><b>V.P Paysage</b></p> <p>Un professionnel à votre service</p> <p>☎ 06.42.79.42.14</p> <p>✉ v.ppaysage80@gmail.com</p>	<p><b>V.P. PAYSAGE</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>-Elagage et Abattage d'arbres</li><li>-Taille et Entretien de haies</li><li>-Création et Tonte de pelouse</li><li>-Pose de clôture</li><li>-Rejointoiement mur en brique</li><li>-Nettoyage et entretien extérieur</li><li>-Petits travaux d'intérieur</li></ul> <p>103 bis rue Henri Barbusse Camon 80450 Siret: 85072853600010</p>
---	---

### Application

 Retrouvez désormais la liste de tous les professionnels de santé sur l'application de votre commune. Pour celles et ceux qui ne sont pas encore inscrits, vous pouvez télécharger l'application dans Google Play et sélectionner **Camon**.

CityAll est le compagnon idéal pour rester connecté à l'information locale, à l'échelle de votre commune. Avec les notifications vous serez avertie immédiatement en cas d'alerte ou pour un événement à ne pas manquer.



**37<sup>ÈME</sup>**  
**TOURNOI INTERNATIONAL U15**



**27 & 28 MAI 2023**  
STADE LUCIEN JOVELIN

**ENTRÉE GRATUITE**  
RESTAURATION SUR PLACE



actifs et retraités  
**Ensemble & solidaires**  
Union nationale des retraités et personnes âgées



**Organise un goûter dansant**  
**A partir de 14h00**

**le jeudi 8 juin 2023**  
**salle Louis Aragon**  
**à Camon**



**FORUM EMPLOI-FORMATION**

**Mardi 13 Juin 2023**

Salle Louis Aragon à CAMON  
Place de la Mairie  
A partir de 10h00

Venez à la rencontre des employeurs et organismes de formation.  
**A vos C.V !**



**C.C.A.S CAMON**  
TEL: 03.22.49.65.72  
ccas@camon.fr

### Expression de l'opposition

Non communiquée à ce jour

VIVRE CAMON  
Bulletin d'information municipale  
Responsable de la publication :  
Jean-Claude Renaux  
www.camon.fr  
Impression IRG  
Conception : Com'une Idée  
Réalisation : Mairie de Camon

Mairie de CAMON  
Place du Général Leclerc  
BP 20002  
80334 CAMON Cedex  
Tél. : 03 22 49 30 00  
Fax : 03 22 49 30 09  
Horaires d'ouverture au public :  
Du Lundi au vendredi :  
de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h

